

Envoyé en préfecture le 24/01/2025

Reçu en préfecture le 24/01/2025

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 064-200067262-20250123-250123\_02\_ENF-DE



LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

**RICOCCHET**

*Projet de  
fonctionnement  
2025-2028*

# Sommaire

<b>1. Présentation du service .....</b>	<b>3</b>
<b>2. Cadre de fonctionnement.....</b>	<b>4</b>
a. L'implantation .....	4
b. La capacité d'accueil .....	4
c. La communication.....	4
d. Les amplitudes d'ouverture .....	5
e. Les temps d'organisation.....	5
f. L'ouverture pendant les congés scolaires .....	5
g. Les conditions d'accueil.....	5
h. Les modalités de participation des accueillis .....	5
i. Les modalités de participation financière des accueillis .....	6
j. Les données chiffrées .....	6
<b>3. Caractéristiques de l'environnement.....</b>	<b>6</b>
a. Les communes concernées .....	6
b. Les indicateurs démographiques .....	6
c. Les caractéristiques socio-économiques de la population.....	7
<b>4. Origines du projet .....</b>	<b>9</b>
<b>5. Fondements du lieu.....</b>	<b>9</b>
a. Les principes .....	10
b. Les valeurs.....	11
c. Les objectifs .....	12
d. Les actions.....	16
e. La conception de l'accueil.....	19
<b>6. Moyens humains .....</b>	<b>24</b>
a. Le rôle et la fonction de l'accueillante .....	24
b. L'équipe.....	26
c. Le nombre d'accueillantes par séance .....	27
d. Instance de concertation, coordination et régulation.....	27
<b>7. Eléments financiers .....</b>	<b>29</b>
<b>8. Partenariat.....</b>	<b>30</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>31</b>

# 1. *Présentation du service*

**NOM DU LIEU** RICOCHET

**ADRESSE** 26 RUE JEAN MOULIN – 64400 OLORON-SAINTE-MARIE

**TÉLÉPHONE** 05.59.39.38.39

**DATE D'OUVERTURE** 15 FÉVRIER 2008

**CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE** OUI – CTG 2022-2026

**GESTIONNAIRE** COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT BÉARN

**NOM DU PRÉSIDENT** BERNARD UTHURRY

**ADRESSE** 12 PLACE DE JACA – CS 20067 - 64402 OLORON SAINTE MARIE CEDEX

**TÉLÉPHONE** 05.59.10.35.70

**MAIL** ricochet@hautbearn.fr

**NOM DU COORDONNATEUR DU LIEU** SANDRINE NABERES

## 2. Cadre de fonctionnement

### a. L'implantation

Pôle Petite Enfance – site de L'Îlot Mômes

Le site de l'Îlot Mômes, sis 26 rue Jean Moulin, héberge le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), le Relais Petite Enfance (RPE) intégrant le Guichet Unique et un établissement d'accueil du jeune enfant de 53 places pour des enfants de 0 à 4 ans.

Le LAEP Ricochet partage ses locaux avec le Relais Petite Enfance du Haut Béarn.

Ricochet est un Lieu d'Accueil Enfants-Parents qui fonctionne sur trois demi-journées par semaine : les lundis, jeudis et vendredis de 15h00 à 18h00 à Oloron-Sainte-Marie. Deux accueillantes sont présentes conjointement pour accompagner les échanges et veiller aux principes de fonctionnement du lieu.

### b. La capacité d'accueil

La capacité d'accueil est liée directement à la configuration des locaux d'une surface totale de 104m<sup>2</sup>. Il n'y a pas de règle en terme de superficie des LAEP, c'est donc la réglementation liée à l'Établissement Recevant du Public (ERP) qui s'applique. Dans sa jauge maximale, le lieu peut accueillir entre 25 et 30 personnes. Le fonctionnement du LAEP permet aux familles de venir et repartir quand elles le souhaitent. Cette règle de fonctionnement permet de réguler implicitement la fréquentation.

### c. La communication

Les outils de communication sont variés et facilitent l'identification du lieu :

- Affichage à l'échelle de la Communauté de Communes notamment sur des panneaux d'affichage communaux (arrêt de bus, ...)
- Distribution de flyers et affichage à l'échelle du territoire auprès des partenaires, écoles, associations
- Visibilité sur les réseaux sociaux (Publication sur la page Facebook de la CCHB)
- Inscription sur TIPI (événements récurrents)
- Référencement sur les sites de la Communauté de Communes du Haut Béarn et le site « Mon enfant.fr »
- Bouche à oreilles
- Encarts dans la presse locale

L'action de soutien à la parentalité est portée par le LAEP Ricochet et articulée avec l'offre de services en matière d'accueil sur le territoire (flyers service petite enfance de la CCHB, présentation de l'offre dans le cadre du guichet unique et relayé par les directrices de crèches du territoire).

## **d. Les amplitudes d'ouverture**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN						
APRES-MIDI 15H/18H	X			X	X	

Soit une amplitude d'ouverture hebdomadaire de **9 heures**.

## **e. Les temps d'organisation**

Un quart d'heure est prévu avant chaque ouverture. Il permet de réfléchir ensemble aux propositions qui seront faites aux familles lors de l'accueil, d'échanger entre accueillantes, de prendre attache entre accueillantes.

Un dernier quart d'heure est également prévu, après l'accueil, afin de finir le rangement engagé avec les familles. Il permet de prendre le temps d'échanger, réfléchir ensemble à l'accueil et à la posture que nous avons prise.

## **f. L'ouverture pendant les congés scolaires**

Le LAEP Ricochet est ouvert pendant les vacances scolaires de février, avril et octobre à raison de deux jours par semaine, les lundis et vendredis.

Il est fermé pendant les vacances de fin d'année et durant les vacances estivales de juillet et août.

## **g. Les conditions d'accueil**

- Âge des enfants :  
De l'enfant à naître jusqu'à l'anniversaire des 6 ans
- Domiciliation :  
Afin de répondre au cahier des charges des LAEP, l'origine géographique des familles n'est pas demandée
- Nombre d'enfants admis par séance y compris les enfants à naître :  
Nous accueillons 25 personnes en moyenne et simultanément par séance ; l'accueil se faisant durant 3 heures de temps, une auto régulation se fait naturellement.

## **h. Les modalités de participation des accueillis**

- Libre adhésion des familles
- Accueil souple : on arrive quand on veut, on repart quand on veut
- Anonymat garanti : obligation de discrétion et de confidentialité de la part des accueillantes
- Sans formalité administrative
- Sans rendez-vous préalable

## ***i. Les modalités de participation financière des accueillis***

- Gratuité

## ***j. Les données chiffrées***

- Amplitude annuelle prévisionnelle d'heures de fonctionnement = 514,5 heures
  - Dont Amplitude annuelle prévisionnelle d'heures d'ouverture au public = 345 heures (115 accueils de 3 heures)
  - Dont Amplitude annuelle prévisionnelle d'heures d'organisation pour l'équipe = 169,5 heures

# **3. Caractéristiques de l'environnement**

## ***a. Les communes concernées***

Le LAEP Ricochet dessert l'ensemble des communes du territoire du Haut-Béarn, soit 48 communes :

Accous	Escot	Issor	Oloron Sainte
Agnos	Escou	Lanne-en-Barétous	Marie
Ance-Féas	Escout	Lasseube	Orin
Aramits	Esquiüle	Lasseubetat	Osse-en-Aspe
Aren	Estialescq	Lédeux	Poey d'Oloron
Arette	Estos	Lées-Athas	Préchacq-Josbaig
Asasp-Arros	Etsaut	Lescun	Précilhon
Aydius	Eysus	Lourdios-Ichère	Saint-Goïn
Bedous	Géronce	Lurbe-Saint-	Sarrance
Bidos	Geüs d'Oloron	Christau	Saucède
Borce	Goès	Moumour	Urdo
Buziet	Gurmençon	Ogeu-les-bains	Verdets
Cette Eygun	Herrère		

Son activité peut également s'étendre aux bassins limitrophes du territoire du Haut-Béarn. Certaines familles de territoires voisins peuvent être amenées à fréquenter le lieu également.

## ***b. Les indicateurs démographiques<sup>1</sup>***

Le territoire du Haut-Béarn dénombre **33 218 habitants**.

Nombre d'enfants de moins de 6 ans : **1 536 enfants**, soit 4.6% de la population totale (5,3% en

<sup>1</sup> Données issues de l'outil Hublot INSEE RP 2021 – lettre de l'observatoire social CCHB – sept 2024

Pyrénées Atlantiques et 6,3% en France)

Nombre d'enfants de moins de 3 ans : **685 enfants**, soit 2,1% de la population totale (2,6% en Pyrénées-Atlantiques et 3,1% en France)

Part des femmes salariées de 15 ans et plus à temps partiel = 32,1% de la population totale en Haut-Béarn (26,9% en Pyrénées-Atlantiques et 24,8% en France)

L'activité des parents des enfants de moins de 6 ans :

Enfants vivant dans des familles...	Nb d'enfants de moins de 3 ans	Nb d'enfants de 3-5 ans
Monoparentales avec 1 actif occupé	6,25%	8,54%
Monoparentales sans actif occupé	1,70%	6,28%
<b>Monoparentales (total)</b>	<b>7,94%</b>	<b>14,82%</b>
Couples avec 2 actifs occupés	59,00%	62,66%
Couples avec 1 seul actif occupé	28,51%	19,46%
Couples sans actif occupé	4,54%	3,06%
<b>Couples parentaux (total)</b>	<b>92.05%</b>	<b>85,18%</b>

### c. Les caractéristiques socio-économiques de la population

⇒ Places en **établissement d'accueil du jeune enfant** sur le territoire : **127 places** en prestation de service universel + **12 places** micro-crèches en prestation d'accueil du jeune enfant versée par la CAF

⇒ Places en **accueil individuel** chez une assistante maternelle : **349 places** agréées pour 106 assistantes maternelles agréées dont professionnelles ayant cessé leur activité (Source : RPE, septembre 2024)

⇒ Présence d'un **Relais Petite Enfance** à l'échelle du territoire de la Communauté de Communes remplissant la fonction de guichet unique pour les demandes de modes d'accueil des familles

⇒ Places en **écoles maternelles** sur le Haut-Béarn (Source : Education nationale septembre 2024)

Nombre de classes et d'élèves de maternelles à la rentrée de septembre 2024

Secteurs	Nombre de classes	Nombre d'élèves
Vallée de Josbaig	2	46
Ecole de LASSEUBE	3 (dont 1 en occitan)	57 (dont 18 en occitan)
OLORON Derême (hors OLORON et Josbaig)	4	97
OLORON Cordeliers (hors OLORON)	11	109
OLORON intra muros	10 (dont 1 en occitan)	164 (dont 9 en occitan)
Vallée de Barétous	5	69
Vallée d'Aspe	4 (dont 1 en occitan)	48 (dont 16 en occitan)
<b>Total</b>	<b>39</b>	<b>590</b>

3 enfants (3 familles) sont autorisés à être instruits en famille dans le 1er degré (3-10 ans) sur ce territoire.

- **Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)** (Source : rapport d'activité 2023 Communauté de Communes du Haut-Béarn et données des ALSH associatifs oloronais année 2024-2025)

	ALSH Com à Casa (Josbaig)	ALSH Les aventuriers du Barétous	ALSH Les Eterlous (Aspe)	ALSH Le repaire des brigands (Lasseube)	ALSH O vents'	ALSH Centre social La Haüt
Jours d'ouverture	35 jours extrascolaires 36 jours périscolaires (mercredis)	40 jours extrascolaires	40 jours extrascolaires 36 jours périscolaires (mercredis)	39 jours extrascolaires	Environ 70 jours extrascolaires 36 jours périscolaires (mercredis)	Environ 51 jours extrascolaires 36 jours périscolaires (mercredis)
Moyenne / jour	26 enfants /jour (vacances) 16 enfants /Jour (mercredis)	15 enfants/jour (vacances)	17 enfants/jour (vacances) 8 enfants/jour le mercredi	53 enfants/jour (vacances) 16 enfants/jour le mercredi	65 enfants/jour (vacances) 70 enfants/jour (mercredis)	102 enfants/jour (vacances été) et 84 enfants par jours (mercredis et petites vacances)
Nombre d'enfants	91 enfants	66 enfants	70 enfants	173 enfants	Non connu	Non connu
Nombre de familles	63 familles	45 familles	45 familles	110 familles	Non connu	Non connu

Tous les ALSH accueillent les enfants dès lors qu'ils sont scolarisés excepté l'ALSH du Centre social La Haüt qui les accueille à partir de 4 ans.

- **Autres LAEP** : Les territoires limitrophes sont aussi couverts par d'autres LAEP. Des accueils sont proposés sur les territoires de Navarrenx, Mauléon, Louvie-Juzon, Monein, Agglomération paloise.
- **Autres lieux d'éveil ou de socialisation** : sur le territoire d'autres temps sont proposés pour les jeunes enfants. Tous les mois, la Médiathèque des Gaves propose une séance "Bébés lecteurs" destinée aux enfants de 0 à 3 ans. Chaque trimestre, la programmation de l'espace Jéliote intègre un spectacle jeune public afin de sensibiliser, dès le plus jeune âge, aux pratiques artistiques et culturelles. Des ateliers « Toucher-massage bébés » sont organisés 2 fois par mois dans les locaux de la PMI.
- **Autres dispositifs ou actions de soutien à la parentalité sur le territoire** : médiation familiale, accompagnement à la scolarité – CLAS porté par le Centre social La Haüt, ludothèque portée par l'association Les sources (Ogeu), présence d'un réseau local parentalité à l'échelle du Haut-Béarn, 3 espaces de vie sociale agréés sur le territoire, association « Le goût des rencontres » en lien avec la maison de santé de la vallée d'Ape, Maison de Santé du Piémont oloronais, certaines structures d'accueil collectif...



## 4. Origines du projet

Dans les années 2000, les acteurs de la petite enfance du territoire ont recueilli une demande récurrente de parents pour bénéficier d'un lieu où se rendre avec leurs jeunes enfants. Ces jeunes parents exprimaient leur besoin d'échanger, de créer du lien social. De futures mères témoignaient de leur isolement géographique, familial et/ou social.

Ils évoquaient aussi leur besoin de partager leur vécu et leurs interrogations avec d'autres parents et des accompagnants « non contrôlants » dans un lieu souple, sécurisant, respectant l'anonymat et la confidentialité des échanges.

Certains ajoutaient rechercher un lieu permettant un accès à une socialisation en douceur pour leur enfant, un lieu facilitant les premières expériences de séparation. D'autres recherchaient un soutien à la parentalité par l'expérience du faire ensemble.

Dans le contexte où les actions d'accompagnement à la parentalité tendaient à se développer, ce constat a conduit les différents partenaires à mener une réflexion dans ce domaine. Une démarche de projet a été engagée afin de mener une analyse des besoins et de veiller à la cohérence des actions qui pourraient être mises en œuvre.

Dans un premier temps la Maison de la Solidarité Départementale - MSD (antenne territorialisée d'action sociale du Département, actuellement dénommée Services Départementaux des Solidarités et de l'Insertion - SDSEI), le Centre Social La Haüt et le service petite enfance de la CCHB se sont réunis pour mettre en commun leurs constats et définir les orientations pour répondre aux attentes des parents. Un comité de pilotage réunissant diverses instances (MSD d'Oloron-Sainte-Marie, le centre social La Haüt, la MSA, la CAF, le REAP64, le Conseil départemental, le Relais petite enfance, la CCHB) a chargé une commission technique d'élaborer des propositions. La commission a fait le constat que d'autres acteurs tels que l'AID64 (Aide et Intervention à Domicile), l'UPN (unité prévention nourrisson), le service maternité de la polyclinique montraient un intérêt certain pour ce type de projet.

A l'issue de ces échanges et réflexions, la création d'un LAEP a été retenue comme le dispositif répondant le mieux aux besoins, aux attentes des familles et aux objectifs des professionnels.

## 5. Fondements du lieu

**« Un lieu d'accueil enfant parent s'organise autour de la rencontre toujours nouvelle à laquelle convoque la naissance d'un enfant »<sup>2</sup>**

La finalité d'un LAEP est l'accompagnement à la parentalité. L'enjeu est de mener une véritable action de prévention primaire dans cette période particulièrement sensible de la petite enfance en travaillant à partir de notions de séparation et de lien, tant du côté de l'enfant que du côté des parents.

Dans ce lieu de détente et de rencontre qui n'est ni une crèche, ni une garderie, puisque la figure

---

<sup>2</sup> Se tenir debout et marcher 1995 – Denis Vasse, docteur en médecine et cofondateur du jardin couvert de Lyon

d'attachement reste présente, les enfants découvrent un univers inconnu, observent, écoutent, rencontrent les autres à leur rythme, dans un espace de jeux libre, sans activité dirigée.

Ricochet est pensé comme un lieu paisible et plaisant, cordial et convivial où les parents peuvent se ressourcer, prendre et reprendre confiance en eux, partager leurs questionnements sur l'éducation, dans le respect de la vie privée et des droits de l'enfant, qu'elles qu'en soient l'origine sociale, la culture, les compétences, les désirs.

Pour Daniel Coum, psychologue et psychanalyste, les LAEP sont des lieux de déploiement de l'enfant vers son propre chemin d'émancipation, à condition d'échapper à la toute-puissance parentale. L'enfant n'existe qu'à la condition d'être accueilli, pensé, attendu. En 1943, Donald. W. Winnicott écrivait déjà « **un bébé seul, ça n'existe pas** ». L'enfant est inscrit dans le désir et l'histoire de la culture familiale, de générations successives, de sa condition et dans l'histoire de culture. L'enfant, dès la naissance, vient interpeller son parent : c'est d'être confronté à cet enfant qui oblige l'adulte à devenir parent.

Les LAEP accompagnent parent et enfant dans la recherche d'une juste place pour chacun : loin de l'enfant pensé comme un partenaire du parent ou son égal.

## **a. Les principes**

La fonction et la responsabilité parentales sont les bases sur lesquelles se fondent le présent et l'avenir du petit enfant. Le LAEP constitue un espace de jeu libre pour les enfants et un lieu de parole pour les parents.

Il est aujourd'hui nécessaire de proposer aux jeunes enfants et à leurs accompagnants des lieux créatifs, ouverts, accueillants à la parole et aux demandes de chacun pour soutenir le lien familial et donner de la consistance et du sens aux liens sociaux.

Grâce à des médiations (telles que la parole, la créativité, la culture, l'art, le jeu, le sensoriel,...), chacun peut vivre les richesses de la fonction parentale et éducative mais aussi libérer sa parole autour des difficultés liées à cette fonction. La prévention précoce des troubles de la parentalité, de la maltraitance, des situations d'exclusion et d'isolement psychologique, repose aussi sur des espaces et des temps où sont favorisés l'accueil, la rencontre et la mise en lien des parents et de leurs enfants.

Ainsi en étant situé à côté des institutions d'accueils, de soin, d'éducation, de protection et d'éveil – ni en plus, ni à la place de – un tel lieu peut étayer le parent dans son « devenir parent ».

Les principes de l'accueil des jeunes enfants et leurs personnes de référence sont d'offrir un espace :

- De confiance et de sécurité
- De neutralité vis-à-vis des institutions
- De maintien et de garantie de la distinction entre ce qui est privé et ce qui est public
- De découverte de l'altérité, de la différence et de la place de chacun

L'écoute, le jeu, la parole, les activités d'éveil, d'expression et la détente sont autant de moyens de construire ou d'affirmer son identité de parent, dans le plaisir partagé d'être ensemble ; en prenant appui sur la présence de ceux qui l'accueillent hors de toute visée de soin ou de conseil.

Il s'agit de promouvoir un lieu de socialisation dont une des conditions premières est la présence des figures d'attachement de l'enfant grâce à qui il sait qui il est.

On pourra, en particulier, y faire l'expérience de la rencontre avec ses semblables, prendre de la distance l'un par rapport à l'autre, en douceur, sans trop d'angoisse, au moment venu, dans un lieu où cela est entendu, contenu grâce à la présence des accueillants.

## Une parole adressée à l'enfant

A Ricochet, dès son arrivée, l'enfant est accueilli en tant que sujet à travers la parole qui lui est adressée, en le considérant comme une personne distincte de l'adulte qui l'accompagne.

Françoise Dolto disait « **L'être humain est un être de langage dès sa conception** » et Denis Vasse d'ajouter « **L'enfant s'intéresse à cette parole quand on s'adresse à lui** ». Malgré la difficile compréhension des mots, le tout petit en saisit l'intonation, la douceur de la voix. Il s'attache à l'expression du visage de celui qui parle et au respect qu'on lui porte. « **Grace aux mots, l'adulte aide l'enfant à repérer et distinguer peu à peu ce qu'il éprouve et à organiser une certaine compréhension du monde qui l'entoure. Par le langage l'enfant s'humanise** »<sup>3</sup>

La parole construit, permet de se différencier de l'autre. C'est avec et grâce au langage que l'enfant peut se distinguer de sa figure d'attachement, acquérir son individualité. Dans ce bain de parole, l'enfant développe son propre langage.

Françoise Dolto disait « **Il suffit de parler** », reconnaissons l'ambiguïté de cette expression car, soyons sûr, que la parole qui suffit est celle qui pose dans la vérité celui qui écoute et celui qui parle, loin d'un flot verbal et répétitif censé être explicatif

## Prénommer l'enfant

A Ricochet, le prénom de l'enfant est énoncé à haute voix et inscrit sur le tableau. L'accompagnant est nommé en référence à son lien avec l'enfant. Le prénom est donné à entendre à tous ceux présents.

Le prénom participe à la construction de l'identité affective de l'enfant. « **De tous les phonèmes, de tous les mots ainsi entendus par l'enfant, il en est un qui va être d'une importance primordiale, assurant la cohésion narcissique du sujet, c'est son prénom. Dès la naissance, le prénom - lié au corps et à la présence d'autrui - contribue de façon déterminante à la structuration des images du corps** »<sup>4</sup>

En reconnaissant à l'enfant sa place de sujet pensant, les LAEP participent à ce long processus de devenir sujet. Nourri et porté par cette place, il devient un sujet :

- suffisamment capable de dire je,
- d'acquérir le lien social,
- pas trop en difficulté avec soi et les autres

Le patronyme, renvoyant à l'identité civile et sociale de l'individu, est bien loin des préoccupations d'un lieu d'accueil. C'est pourquoi seul le prénom de l'enfant sera nommé.

Lors de l'inscription de l'enfant et de son accompagnant dans le lieu d'accueil, nous accordons une attention toute particulière à la prononciation et orthographe du prénom. A lui seul, il vient poursuivre une histoire, un imaginaire. Il parle du narcissisme parental. Il a une valeur prédictive : il rend compte des espoirs, des projets qu'un parent peut avoir pour un enfant.

## **b. Les valeurs**

Les valeurs qui guident notre travail sont les suivantes :

- **Écoute**

<sup>3</sup> Se tenir debout et marcher – Denis Vasse

<sup>4</sup> L'image inconsciente du corps 1956 – Françoise Dolto

Il s'agit d'identifier, de comprendre ce qui est dit et pas uniquement d'entendre avec notre sens auditif les mots prononcés. L'écoute implique d'entrer en contact avec le monde de celui qui dit des mots et qui, de ce fait, en détermine le sens, son sens.

- **Discrétion**

Il s'agit de préserver la confidentialité des échanges avec les familles accueillies

- **Respect**

Il s'agit d'accorder à autrui une considération pleine et entière.

« Respecter autrui, c'est le considérer comme une partie de soi, ce qui correspond à une évidence si l'on accepte la définition : je suis les liens que je tisse avec d'autres »

Albert Jacquard

- **Non jugement**

D'après Margot Phaneuf, docteur en didactique, « le non-jugement est une qualité de l'écoute propre à la relation d'aide qui conduit la soignante à se laisser pénétrer, sans préjugé, ni réserve, par ce qu'exprime l'aidé, par son comportement verbal et non verbal et ce, sans évaluer la valeur morale de ses paroles et de ses gestes. Cette attitude repose sur l'acceptation inconditionnelle du client, sur le respect de sa dignité et sur une compréhension profonde de ce qu'il est et ce qu'il vit ».

En petite enfance, Christine Schuhl, éducatrice, diplômée d'études appliquées en science de l'éducation, aborde le non jugement en ces termes « l'objectivité, dans la lecture des faits, la distance par rapport à ses propres émotions, et l'acceptation de la différence possible de l'autre dans ce qu'il est, dans ce qu'il vit ou ressent, construit un jugement pertinent et riche de propositions professionnelles. »

- **Empathie dans l'accueil**

Comme le formule Carl Rogers, psychologue américain, c'est la capacité de ressentir les émotions et les sentiments de l'autre tout en n'oubliant pas cette notion de « comme si j'étais à la place de l'autre ». Cette posture permet de maintenir la différenciation, l'empathie n'étant pas l'identification.

## **c. Les objectifs**

Conformément aux attendus de la caf, Ricochet retiendra 2 objectifs essentiels :

- Favoriser la socialisation de l'enfant
- Rompre l'isolement parental

	Actions	Moyens	Indicateurs
<b>Objectif 1. Favoriser la socialisation de l'enfant</b>	<b>A1. Permettre aux jeunes enfants une socialisation en douceur, à proximité de leur figure d'attachement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Afficher la présence de la figure d'attachement</li> <li>S'inscrire dans un lieu collectif (enfants/adultes)</li> <li>Soutenir les premières interactions sociales</li> <li>Reconnaître la singularité de l'enfant</li> <li>Proposer des jouets identiques facilitant l'imitation entre enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Interactions entre enfants</li> <li>Interactions entre enfants et adultes</li> <li>Imitation de l'Autre</li> <li>Capacité à demander de l'aide à un autre adulte que son parent</li> </ul>
	<b>A2. Permettre à l'enfant de vivre l'expérience de la séparation en douceur, à proximité de sa figure d'attachement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Afficher la présence de la figure d'attachement</li> <li>Faciliter l'expérience de la séparation par l'aménagement de l'espace (deux espaces de jeu facilitant l'éloignement physique/présence de jeu de coucou/caché facilitant l'expérience psychique de la séparation.)</li> <li>Reconnaître la singularité de l'enfant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Capacité de l'enfant à s'éloigner de sa figure d'attachement et de revenir vers elle</li> <li>Besoin de proximité physique avec le parent</li> <li>Contact visuel</li> <li>Contact verbal</li> <li>Capacité à demander de l'aide à un autre adulte que son parent</li> </ul>
	<u>Perspective</u> <b>P1. Soutenir et accompagner les familles à quitter le lieu lorsque l'enfant a atteint l'âge de 6 ans</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Posture accueillante : parole, écoute, non jugement</li> <li>Soutenir les compétences relationnelles de l'enfant</li> <li>Soutenir sa réflexion sur ses possibles</li> <li>Entendre et écouter le vécu parental autour de la séparation et plus particulièrement la séparation avec ce lieu repère</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Parole</li> <li>Circulation de la parole</li> <li>Connaissance de lieux autres sur le territoire</li> <li>Mener une réflexion de territoire concernant l'accompagnement à la parentalité pour les familles dont les enfants ont plus de 6 ans</li> </ul>
	<b>A.3 Offrir un lieu d'éveil qui favorise l'expression de la motricité, du langage, des émotions, dans un climat de sécurité physique et de contenance psychique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Répondre aux besoins moteurs de l'enfant</li> <li>Soutenir son langage verbal, non verbal, gestuel</li> <li>Accompagner par la parole l'émotion de l'enfant</li> <li>Créer un lieu sécurisant, contenant favorisant l'émergence de la singularité de l'enfant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Investissement par l'enfant des espaces</li> <li>Expression de l'émotion de l'enfant</li> </ul>

<b>Objectif 2. Rompre l'isolement parental</b>	<b>A4. Proposer un lieu de prévention autour de l'écoute et de la parole</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre sécurisant</li> <li>• Faciliter le lien entre familles</li> <li>• Posture d'accueillante (veiller au respect de chacun, faciliter les échanges, non jugement...)</li> <li>• Reconnaître le vécu du parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Questionnaire</li> <li>• Recueil de la parole du parent</li> <li>• Fréquentation des familles</li> <li>• Attitude relationnelle</li> </ul>
	<u>Perspective</u>  <b>P2. Permettre l'accessibilité à ce lieu toutes les familles que ce soit pour celles qui pensent que ce lieu ne s'adresse pas à elles ou en termes d'accessibilité géographique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication</li> <li>• Cadre sécurisant</li> <li>• Posture accueillante</li> <li>• Reconnaître une place à chacun quelque soient ses origines, cultures, particularités</li> <li>• Participation au réseau local parentalité</li> <li>• Partenariat existant</li> <li>• Enquête auprès des familles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fréquentation</li> <li>• Attitude parentale dans le lieu</li> <li>• Lien avec autrui</li> <li>• Plan de communication</li> </ul>
	<b>A.5. Favoriser le lien social par la rencontre entre parents</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre sécurisant</li> <li>• Aménagement d'espaces pour les parents (canapé)</li> <li>• Posture d'accueillante (veiller au respect de chacun, faciliter les échanges, être « créateur d'ambiance », non jugement...)</li> <li>• Reconnaître à chaque parent des compétences à partager</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Questionnaires</li> <li>• Circulation de la parole</li> <li>• Recueil de la parole des parents</li> <li>• Attitude relationnelle</li> </ul>

	<p><u>Perspective</u></p> <p><b>P2. Permettre aux parents, fragilisés dans l'établissement de lien social, de créer, de vivre et partager des relations, sans crainte, dans un lieu sécurisant et contenant</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre sécurisant</li> <li>• Aménagement d'espaces pour les parents (canapé)</li> <li>• Créer un environnement favorable aux échanges</li> <li>• Soutenir la parole de chacun,</li> <li>• Faciliter les échanges, être « créateur d'ambiance », non jugement...)</li> <li>• Reconnaître à chaque parent des compétences à partager</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recueil de la parole du parent</li> <li>• Fréquentation des familles</li> <li>• Attitude relationnelle</li> <li>• Circulation de la parole</li> <li>• Lien avec autrui</li> </ul>
	<p><b>A.6. Impulser une ouverture vers les propositions culturelles ou sociales environnantes</b></p> <p><b>A. 7 Proposer un temps espace de répit parental</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à disposition de flyers culturels sur le territoire</li> <li>• Partage de lieu et propositions culturelles sur le territoire entre parents</li> <li>• Invitation à penser le spectacle pour les tout-petits comme un possible</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaître et soutenir le besoin de souffler de chaque parent</li> <li>• Sortir des injonctions autour d'une « bonne parentalité »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recueil de la participation des parents aux propositions culturelles et sociales du territoire</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Questionnaires</li> <li>• Recueil de la parole parentale</li> <li>• Attitude parentale</li> </ul>

## d. Les actions

<b>Action 1</b>	Permettre aux jeunes enfants une socialisation en douceur, à proximité de leur figure d'attachement
<b>Action 2</b>	Permettre à l'enfant de vivre l'expérience de la séparation en douceur, à proximité de sa figure d'attachement
<b>Action 3</b>	Offrir un lieu d'éveil qui favorise l'expression de la motricité, du langage, des émotions, dans un climat de sécurité physique et de contenance psychique
<b>Action 4</b>	Proposer un lieu de prévention autour de l'écoute et de la parole
<b>Action 5</b>	Favoriser le lien social par la rencontre entre parents
<b>Action 6</b>	Impulser une ouverture vers les propositions culturelles et sociales environnantes
<b>Action 7</b>	Proposer un temps espace de répit parental

### Action 1 : Permettre aux jeunes enfants une socialisation en douceur, à proximité de leur figure d'attachement

Comme le dit Denis Vasse, dans un L.A.E.P. « **l'enfant fait l'apprentissage de la vie sociale dans la sécurité de la présence maternelle** »<sup>5</sup>

Le lieu d'accueil est souvent un premier lieu de socialisation pour l'enfant. Il lui permet de développer sa créativité, son rapport à lui même, aux autres et au monde.

« **La socialisation (...) est un processus qui en combine plusieurs autres, que sont la distinction, la séparation et la subjectivation. Devenir un être socialisé n'est pas apprendre à se fondre dans un groupe anonyme, mais construire la représentation de soi et de l'altérité qui transparait au bout du parcours dans une conscience de soi, de l'autre et qui permet de jouer sur la gamme du moi, du toi, du je, du nous** ».<sup>6</sup>

Au travers du jeu, l'enfant expérimente les relations à son groupe de pairs. Il accepte que l'autre prenne une place dans son jeu, apprend à fonctionner avec lui et admet de perdre le contrôle du jeu. Il construit son propre chemin vers la socialisation.

Porté par le regard bienveillant de son parent, l'enfant expérimente cette relation à l'autre et s'inscrit dans le jeu des interrelations. Par le jeu, il exprime ses sentiments tant positifs que négatifs. Le jeu est son langage primaire dans l'action, langage qui lui permet d'exprimer toute sa palette d'émotions.

Le conflit autour d'un jouet est fréquent à Ricochet. La manière dont un enfant fait vivre un jouet et s'y intéresse attire l'attention d'autres enfants.

Dans ce contexte de socialisation précoce, les enfants se situent, entre eux, dans un rapport de force et les parents dans l'interrelation. Ils deviennent médiateur des échanges entre enfant. Le parent est alors confronté à l'autre parent et chacun s'inscrit dans un temps d'éducation partagé.

### Action 2 : Permettre à l'enfant de vivre l'expérience de la séparation en douceur, à proximité de sa figure d'attachement

D.W. Winnicott dans son concept de « **capacité d'être seul** » est le premier psychanalyste à montrer comment le petit enfant fait l'expérience de la solitude bien que sa mère soit à ses côtés.

<sup>5</sup> Né de l'homme et de la femme – Denis Vasse

<sup>6</sup> Rapport Giampino « Développement du jeune enfant » 2016 – Sylviane Giampino



Dans les lieux d'accueil, la séparation se pense, se partage dans un lieu où parent et enfant ne se séparent pas. Chacun expérimente un éloignement, une juste distance physique, psychique qui peut s'apparenter à une expérience de séparation. Cette dernière est entendue et accompagnée par des tiers sensibles, sans jugement, ni recette. Ainsi peuvent être atténués les effets négatifs de la séparation.

### Action 3 : Offrir un lieu d'éveil qui favorise l'expression de la motricité, du langage, des émotions, dans un climat de sécurité physique et de contenance psychique

« C'est en jouant, et seulement en jouant, que l'individu, enfant et adulte, est capable d'être créatif et d'utiliser sa personnalité toute entière. C'est seulement en étant créatif que l'individu découvre le soi »<sup>7</sup>

L'enfant a besoin de temps pour jouer, matière première de chacun pour se construire. Ricochet est un lieu entre parenthèse où l'enfant, peut expérimenter, au travers des propositions d'éveil qui lui sont faites, son corps en mouvement, se sentir traverser par des émotions autant positives que négatives, sous le regard soutenant des adultes présents.

Et c'est l'expérience corporelle (entrer, sortir, passer, ramper, grimper, aller, revenir...) qui va soutenir la pensée créatrice en action et permettre de symboliser des situations relationnelles plus ou moins difficiles à vivre.

Dans ce lieu d'éveil, le parent éprouve de multiples sentiments et émotions à regarder son enfant jouer, prendre du plaisir dans le jeu. Ce temps du regard croisé entre le parent et l'enfant autour du jeu, accompagne ce dernier dans sa propre créativité et accorde de la valeur à son jeu. Le parent le regarde se révéler à lui-même, exprimer sa personnalité, son imaginaire, se construire en développant ses compétences. C'est dans l'ici et maintenant, loin de la performance que parents et enfants prennent le temps de la rencontre mutuelle.

### Action 4 : Proposer un lieu de prévention autour de l'écoute et de la parole

Daniel Coum, psychologue et psychanalyste, pose cette question si essentielle « Qu'est ce qui aide les parents dans les LAEP ? ». L'aide à la parentalité, c'est de ne pas être tout seul, c'est qu'un autre s'en mêle. Ce qui aide le parent, dans ce lieu, c'est que tout en gardant son enfant avec lui, le parent s'en sépare. Il s'agit bien de favoriser la circulation des enfants, le partage et en aucun cas d'être seul avec lui. La compétence des LAEP, c'est d'accorder crédit à l'autre. Le parent accorde du crédit, de la confiance à un accueillant, c'est cela sa compétence.

Afin que ce lieu puisse assurer la circulation de la parole, nous proposons un cadre, un espace dans lequel parent et enfant pourront trouver écoute et attention. Nous accueillons le questionnement d'un parent sans proposer de solution, sans jugement pour qu'au fil des échanges, des silences, il mène sa réflexion et trouve ses propres réponses. Dans ce lieu collectif, nous sommes concernés par la rencontre individuelle. La parole est singulière, chaque accueil est unique, dans l'ici et maintenant.

La filiation directe avec Françoise Dolto, c'est d'être là, de se rencontrer entre parents, de sympathiser. C'est d'être dans un lien social entre pairs pour permettre à l'enfant de faire le travail de séparation ; dans un lieu où on aide le parent à supporter l'émancipation de l'enfant.

Dans ce lieu si particulier, le groupe, en se constituant, devient une véritable enveloppe sécurisante pour ses membres. Cette enveloppe assure une fonction de contenance des émotions, des angoisses. Les angoisses sont transformées en pensées par le groupe. Elles ne restent pas à l'état de ressentis, elles sont traduites et prennent sens pour chaque membre de ce groupe en mouvement.

---

<sup>7</sup> Jeu et réalité – D.W Winnicott

Le groupe devient alors une matrice protectrice où les angoisses des parents et des bébés peuvent s'exprimer facilement.

Dans cet espace, dans ce groupe, le parent est porté psychiquement. Il expérimente sécurité et bienveillance pour lui et son enfant. Ce dernier peut alors s'autoriser à explorer et se risquer à la rencontre avec ses pairs, tenter l'aventure de la découverte de soi et pour soi. Pour que le groupe exerce cette fonction d'enveloppe sécurisante, l'accueillante veille au respect de chacun.

« La parole et la mise en mots des relations familiales et sociales, par l'écoute et l'interprétation des difficultés, permettent aux tensions et aux angoisses entourant la venue au monde et l'éducation d'un enfant de se résoudre, dans le mouvement même de la vie ».<sup>8</sup>

La prévention est une démarche à la fois silencieuse, patiente et discrète.

Dans ce lieu, les moments de désaccords entre parents et enfants sont accueillis avant que les choses ne se compliquent. Le parent peut vivre l'expérience du soutien de la parentalité sans avoir peur d'être jugé incompétent.

Accueillir cette parole, c'est l'entendre dans sa dimension de vérité. Elle parle de l'enfant, de ses parents, des fonctionnements familiaux, de la relation qui les unit. Parler de ce qui apparaît comme des dysfonctionnements dans l'alimentation, le sommeil... n'est pas à entendre et à comprendre dans sa dimension éducative mais demande à être écouté comme témoin de ce qui cherche à se dire.

La parole de l'accueillant soutient l'enfant dans le déploiement de son élan vital, sa pulsion découvreuse. En accompagnant les parents dans le décryptage et la compréhension des comportements de leur enfant, l'accueillante permet aux parents de se centrer sur leurs propres émotions, ressentis...

Par ce jeu de médiation des interrelations, l'accueillant s'inscrit dans une véritable démarche de prévention précoce.

### Action 5 : Favoriser le lien social par la rencontre entre parents

Par cette mise en réseau sur le territoire, le lieu d'accueil enfants parents œuvre à rompre l'isolement tant géographique que culturel ou intergénérationnel. Nouvellement arrivé en France, en Béarn, nouvellement parent, chacun recherche un lieu ressource pour créer du lien, créer ou re-crée un groupe de pairs, une bande de copains dont la préoccupation première est la parentalité. S'étayer de l'autre, partager astuces et conseils de parents constituent les premiers pas vers une mise en réseau choisie. Les premiers liens se tissent au sein du LAEP et se déploient à l'extérieur même de Ricochet, dans l'exercice de nouvelles activités comme les bébés nageurs, les temps de lecture pour les bébés ou tout simplement lors de sorties en familles.

Ricochet est, au fil des années, devenu un lieu ressources pour les grands parents en recherche d'un lieu de socialisation pour leur petit enfant et d'un espace pour penser, vivre leur grand parentalité.

Devenir parent d'un enfant en situation de handicap est bien souvent source d'exclusion sociale. Le sentiment d'isolement dans lequel le handicap laisse les parents, malgré des rencontres hebdomadaires avec des professionnels de santé, est puissant. Ils recherchent un lieu de socialisation pour eux, pour leur enfant et éprouvent le besoin d'être soutenus dans le processus de parentalité. Le LAEP accueille toute forme de parentalité et permet, par la mise en réseau, de nourrir le sentiment de chacun d'appartenir à la communauté des parents.

### Action 6 : Impulser une ouverture vers les propositions culturelles et sociales environnantes

---

<sup>8</sup> Se tenir debout et marcher - Denis Vasse

La rencontre avec l'art et la culture est sensitive, sensorielle, organique. L'enfant vit cette rencontre dans son corps ; il est tout entier traversé par cette expérience émotionnelle qui participe de la construction de ses goûts, de ses choix et de sa découverte du monde.

L'aventure artistique et culturelle est une émotion partagée qui parle au bébé, à l'enfant et à son parent. Elle est une douce parenthèse où chacun se connecte à soi, à l'autre. En cela l'offre culturelle est un médiateur sensible de la relation parent enfant.

**«La dimension artistique reliée à la vie quotidienne offre une expérimentation sensible, au travers de la place accordée à l'esthétique, aux sens, aux médiations proposées. Dans toutes ces disciplines artistiques, il ne s'agit en aucun cas, y compris pour les professionnel-le-s et les parents, de devenir des techniciens. Il s'agit bien de permettre des situations qui amènent chacun à être créateur d'un moment artistique, musical, d'un espace de co-lecture ou d'un mouvement expressif pour la danse»<sup>9</sup>**

A Ricochet, nous nous inscrivons dans une démarche de passeurs culturels en partageant les propositions culturelles du territoire : temps de lecture mensuel pour les bébés à la médiathèque, spectacles jeunes public dans le cadre de la saison culturelle, semaine des familles, festival petite enfance...

### Action 7 : Proposer un temps espace de répit parental

Il s'agit, lors d'un temps d'accueil, de permettre aux parents de suspendre ou d'alléger les contraintes quotidiennes lorsque, devenues trop stressantes, elles nuisent à l'équilibre familial et à l'intérêt de l'enfant. Le but de ce temps suspendu est de donner à la famille la possibilité, en prenant du recul, de construire ou de restaurer des relations harmonieuses entre eux.

Il est un souffle, une respiration offerte aux parents, une parenthèse leur permettant de bénéficier ensemble ou séparément d'un moment hors du temps quotidien.

A l'époque de l'efficacité et de la performance, Ricochet est un lieu où on prend le temps de la rencontre avec l'autre, avec soi.

## ***e. La conception de l'accueil***

Le lieu est aménagé pour l'accueil des enfants âgés de 0 à 6 ans accompagnés par une figure familière.

Il s'adresse aux futurs parents, aux parents et à leur enfant. Il est ouvert aux professionnels (PMI, SDSEI, AID, foyer maternel...) accompagnant l'enfant et son parent. Dans certaines situations d'accompagnement par les professionnels, l'enfant vient accompagné par ce dernier.

L'accueil de l'enfant s'effectue en présence d'au moins un de ses parents ou d'une figure référente pour l'enfant : pendant toute la durée de l'accueil, l'enfant est sous la responsabilité de son parent ou de l'adulte référent qui l'accompagne. Lorsque le parent doit quitter le lieu pour quelques minutes, il lui est rappelé qu'un des principes énoncés à son enfant est que son parent ne le laisse pas seul dans cet endroit. Pour accorder toute sa valeur à la parole énoncée dans ce lieu, nous demandons au parent, lorsqu'il doit s'absenter, de ne pas laisser son enfant seul à Ricochet.

Les jeux et aménagements de l'espace sont des propositions, des supports destinés à favoriser la relation entre adultes et enfants et entre enfants.

<sup>9</sup> Rapport Giampino – Sylviane Giampino

## 1. Des espaces – des fonctions :

### Un espace relationnel : se rencontrer

Les jeunes enfants et ceux qui les accompagnent sont accueillis ensemble. Pour l'enfant, ce peut être un premier contact avec le collectif, une préparation à la séparation, avant l'entrée à la crèche, chez une assistante maternelle ou à l'école, en toute sécurité affective puisque l'adulte reste présent. La possibilité est offerte aux adultes de parler, de se parler, d'être entre eux, tout en étant près des enfants, de les voir, d'en être vus ; l'enfant peut lui aussi ne rien dire, être à l'écart, ou au contraire, être et faire avec d'autres enfants et des adultes disponibles. La rencontre est rendue possible mais elle ne sera jamais forcée, ni obligatoire.

Le fait que des enfants d'âges différents soient amenés à partager du temps et des activités sur un même lieu, constitue un atout pour eux-mêmes et pour leurs parents : ceux-ci peuvent ainsi porter un regard plus serein sur les capacités de leurs enfants, comme un témoignage de leur éveil et d'un moment de leur croissance. Pour les futurs parents, ces rencontres avec la parentalité peuvent constituer une réelle préparation au devenir parent.

### Un espace ludique : jouer

Le jeu est une activité et en même temps une relation. Le jeu est un moyen privilégié d'ouverture aux autres, d'éveil au plaisir de faire et d'être ensemble, au plaisir de jouer, de regarder jouer.

Le jeu procure du plaisir à l'enfant : plaisir à faire fonctionner son corps, plaisir à bien fonctionner avec les autres. Le plaisir est le partenaire indissociable du jeu. L'enfant éprouve également un sentiment de contrôle sur son environnement, sur ses actions au travers de l'expérience du jeu. Dépendant de ses parents pour les soins quotidiens, il est le maître de son jeu. Source d'apprentissage, de connaissance de soi et des autres, source de découverte, le jeu est créateur de « je ».



### Un espace symbolique : expérimenter

Un lieu où les enfants sont invités à vivre quelque chose de plaisant, d'enrichissant, doit les convier au rêve. L'imagination peut alors s'y déployer et rejoindre l'intelligence dans l'appropriation de ces notions de base.

Anne Marie Hamad, psychanalyste, accueillante à la Maison verte témoigne en ce sens « **Il suffit pourtant de passer ne serait-ce qu'une heure en compagnie des petits accueillis à la Maison Verte pour se convaincre qu'il y a moins besoin de les diriger que de les suivre et d'accompagner leur sens de l'aventure, leur appétit pour le nouveau, leur curiosité, éveillée par les intérêts d'autres, tout cela témoignant de leur état d'êtres désirants. Il suffit qu'ils se sentent soutenus et reconnus par des adultes qui se soucient de garantir cet espace de jeu, aussi bien du point de vue concret de la sécurité et de l'adaptation à leurs possibilités physiques que du point de vue symbolique. Tout notre travail**

d'accueillants peut se définir, me semble-t-il, comme un travail de médiation entre les parents et les enfants pour que cet espace se crée progressivement, s'élargissant selon leurs capacités mutuelles ».<sup>10</sup>

### Un espace moteur : bouger

Monter, tourner, glisser, se cacher, l'enfant doit pouvoir expérimenter son corps en mouvement, s'y exercer à loisir pour intégrer gestes et mouvements, et ainsi se construire, en élaborant des savoirs et savoirs faire sociaux et moteurs. Le jeune enfant en a besoin physiquement et psychiquement pour son développement, mais aussi pour vivre le présent en compagnie d'adultes qui font confiance à ses capacités et respectent ses initiatives.

### Un espace sensoriel : sentir

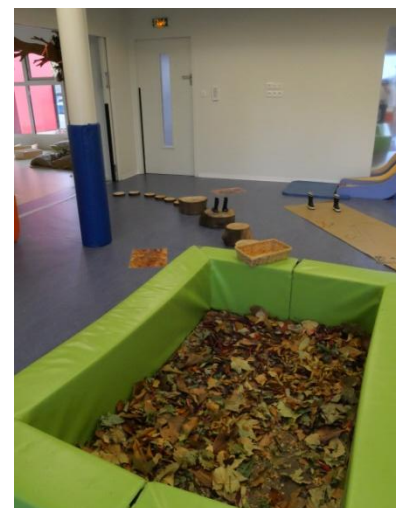
Lumières, couleurs, matières, odeurs, sons et paroles nous entourent, nous stimulent, nous envahissent dans un espace pensé pour les tout petits.

Le petit enfant intègre et porte en lui les qualités sensibles de l'espace où il évolue : elles l'influencent et le construisent.

Les LAEP sont des lieux à voir, à toucher, à sentir, à entendre et à goûter. Cette nourriture sensorielle doit être choisie avec soin, pour que l'enfant s'approprie ce monde, sensible en confiance, de façon intelligible, grâce à l'accompagnement de l'adulte.

Un enfant qui ne subit pas ce que ses sens lui transmettent apprend ainsi à dire non à une situation de déplaisir ou d'agression.

### Des créations d'espaces artistiques et culturels éphémères



Chaque trimestre un aménagement éphémère est pensé afin de susciter le plaisir de la rencontre autour de découvertes sensorielles.

L'espace est créé afin de susciter surprise et étonnement selon la maxime «La surprise chatouille de l'âme » de M. Marcelli. L'enfant et son parent découvrent, redécouvrent Ricochet, l'investissent différemment au gré des propositions sensorielles et culturelles. Il s'agit d'une invitation au jeu avec l'autre mais aussi une rencontre avec un jeu personnel et intime.

L'agencement des espaces intérieurs et extérieurs suscite un nouvel élan, un intérêt nouveau de l'enfant et de son parent. Être surpris c'est apprendre. D'où l'importance de les laisser faire leurs propres expériences.

Déplacer l'espace dînette dans le jardin permet de penser le jeu autrement ; la cuisine ne se fait plus uniquement avec des aliments en plastique elle s'agrémente de fleurs, herbe et autres éléments naturels. Les parents observent les enfants faire leurs propres expériences dans un lieu du possible, des possibles. Il le laisse aller au bout de ses désirs, de ses craintes et satisfaire sa curiosité.

<sup>10</sup> Jouer à la Maison verte 2001 – Anne Marie Hamad

Comme le souligne Maria Montessori « Les objets ne sont pas suffisants en eux-mêmes pour susciter la découverte et l'expérimentation : « les objets doivent être présentés, offerts comme un présent, œuvre et source de culture, ouvrant la voie à une activité humanisante pour l'enfant »

« Il convient de penser et de préparer un environnement propice à l'exercice de la vitalité découvreuse de l'enfant. L'activité spontanée est une énergie qui se déploie dans sa rencontre avec un environnement matériel pensé et préparé pour les enfants. Chaque enfant, notamment à partir d'un an, devrait pouvoir chaque jour accéder à des jeux d'eau, de pétrissages, extérieurs, courir, sauter, grimper, se rouler.»<sup>11</sup>

Ces temps d'expérimentation ne sont pas des activités, il n'y a pas de consigne ; chacun à la liberté de s'en saisir, de se nourrir de propositions différentes et variées qui favorisent la rencontre avec d'autres objets, d'autres histoires, d'autres esthétiques. « Les spécialistes auditionnés regrettent que les enfants n'entrent plus en contact avec des objets à l'esthétique variée, aux matières différenciées et naturelles qui aiguisent leur palette sensorielle et élargissent leurs habitus esthétiques ».<sup>12</sup>

Ricochet s'invente et se réinvente au fil du temps. Chaque accueillant pense le lieu, le met en scène. Ricochet reconnaît et soutient la grande capacité créatrice que les tout petits déploient dans leurs jeux de découverte du monde. C'est en étant créatif que l'enfant découvre le soi : chercher c'est progresser.

## 2. Les règles de vie

Comme le souligne Denis Vasse, « les règles se réfèrent à l'acte de parler qui spécifie l'homme. C'est aussi ce qui permet la limite : autour d'elle nous sommes conviées à parler, à rappeler la règle. Soutenir l'interdit permet à l'enfant d'entrer dans l'obéissance non comme une humiliante soumission à une loi arbitraire mais comme en un lieu d'éclosion du désir où la limite, la loi, l'interdit deviennent don d'une parole et d'une promesse. La confrontation à de nouvelles règles prépare l'enfant à d'autres règles que celles de sa famille.»<sup>13</sup>

Les règles ont été définies par les accueillantes, lors de l'ouverture du LAEP en 2007. Elles sont au nombre de trois :

- Ne pas laisser son enfant seul
- Retirer ses chaussures pour monter au toboggan
- Ne pas dépasser la limite du sol bleu avec les roulants

Nous savons bien que les enfants ne l'entendent pas toujours ainsi. Anne Marie Hamad précise que certains enfants « veulent tra-verser, trans-gresser, dépasser l'interdit, et ils ne se gênent pas pour s'empresse de rejoindre leur père ou leur mère, tout fiers de montrer leur mobilité »<sup>14</sup>

La règle est incontournable et l'enfant est laissé libre de ses choix : jouer avec le camion dans

<sup>11</sup> Rapport Giampino – Sylviane Giampino

<sup>12</sup> Rapport Giampino – Sylviane Giampino

<sup>13</sup> Se tenir debout et marcher – Denis Vasse

<sup>14</sup> Jouer à la Maison verte – Anne Marie Hamad

l'espace bleu ou préférer, pour un moment, rejoindre son parent et délaïsser l'objet. Il doit s'accommoder de la règle. « **La règle est énoncée calmement, d'un ton amical mais assuré, s'adressant aux parents et à l'enfant, et en général, elle est acceptée. L'enfant fait comme tous les autres, il intériorise la règle, et ça ne fait pas de problèmes.** »<sup>15</sup>

### 3. Les règles déontologiques

#### Anonymat et confidentialité

L'anonymat nous éloigne également des questions de statut social des familles et de l'imaginaire dans lequel nous enfermons certaines professions, situations, patronymes.

Chaque enfant est accueilli par son prénom et avec lui s'établissent des relations personnelles. Cette règle a pour corollaire l'anonymat social des familles. Il garantit aussi qu'aucun témoignage n'émane du LAEP lors d'un divorce, placement d'enfant... Les parents savent que leur confiance ne sera pas utilisée, ni à leur insu, ni avec leur accord. Cette règle facilite la libération et la circulation de la parole. Toutefois, ce principe de confidentialité doit être levé partiellement à l'égard des autorités administratives et judiciaires lorsque les dispositions légales en vigueur y obligent les intervenants (article L.226-2-1 et L.226-2-2 du code de l'action sociale et des familles sur la transmission des informations préoccupantes).

Les accueillantes, mutualisées entre plusieurs services de la CCHB, s'engagent à respecter la confidentialité des échanges avec les familles.

Dans un contexte d'accueil, hors L.A.E.P, les accueillantes informent les parents de la confidentialité des échanges.

#### Absence de visée thérapeutique tant à l'égard des enfants que des familles

Le LAEP n'a pas de visée thérapeutique mais des effets thérapeutiques en tant que lieu de parole et de reconnaissance de la singularité et de la valeur de chacun.

#### Non substitution aux parents

Les parents sont reconnus comme les premiers acteurs de l'éducation de leur enfant. Chacun vient avec son histoire, ce qui le traverse et l'anime. Afin que chacun puisse s'autoriser à une parole sur lui, sur son enfant, leur histoire, le parent doit pouvoir se penser entendu, soutenu et être valorisé dans son rôle et ses compétences.

Se penser plus compétent que le parent, avoir la croyance de détenir la bonne attitude, la réponse éducative ne peut être la posture d'un accueillant.

---

<sup>15</sup> Jouer à la Maison verte – Anne Marie Hamad

## 6. Moyens humains

La diversité des actions des accueillantes et des prises en charge auprès des bébés, des jeunes enfants, jeunes parents a pour axe prioritaire de permettre à chacun de trouver où, sur qui et comment prendre appui pour aller mieux, quelles soient les situations rencontrées, le chemin à poursuivre, le passage à franchir, et quelles soient les ressources (somatiques, psychiques et sociales).

### a. Le rôle et la fonction de l'accueillante

#### 1. Accueillante : un rôle en soi

Les accueillantes sont des professionnelles de la petite enfance et du domaine paramédical. Néanmoins, elles se présentent aux parents et aux enfants sans se référer à leur profession initiale ou leurs fonctions complémentaires.

Elles ne remplissent pas des missions/fonctions d'expertise ou de conseil concernant la parentalité, la petite enfance.

#### 2. Accueillante : une attitude

L'accueillante a une attitude discrète, empathique, chaleureuse, compréhensive, sans jugement. La posture de l'accueillant s'apparente plus à un savoir être qu'un savoir faire.

Comme l'écrit Daniel Oliver, « **bien plus qu'une parole, même instruite, ou d'une écoute aussi patiente, pertinente et compréhensive soit-elle, une qualité de présence est requise pour que «ça tienne.... C'est un grand crédit fait à nos lieux d'accueil que d'y venir en révélant ce qui fait sa façon d'être avec son enfant. En retour, il nous incombe (à nous, accueillants) une tâche complexe : plus le mode d'accès est simple, plus sont requises de ceux qui reçoivent, une présence assurée et une délicatesse d'approche. C'est en ce sens que l'on peut dire qu'une éthique est inscrite dans le rôle d'accueillant ; c'est à ces conditions de liberté offertes aux personnes qui viennent que nous pouvons attribuer les effets d'ouverture qu'ils en éprouvent, l'ouverture psychique, pourrait on dire »**<sup>16</sup>

Cette posture permet de créer un climat de confiance, de sécurité, propice aux échanges et au plaisir partagé, de rassurer les parents sur leurs capacités à assurer leur rôle parental et de reconnaître les capacités individuelles de chaque enfant.

#### 3. Accueillante : un tiers dans la relation parent enfant

Il accueille l'autre sans projet, simplement en étant présent pour l'enfant et l'adulte accompagnant. Françoise Dolto parlait souvent d'accueillir avec légèreté sans juger, sans être celui qui sait, sans être intrusif.

L'accueillant invite le parent à exprimer son propre désir, à évoquer ses difficultés. Il verbalise, reformule ; tente de comprendre, avec le parent, ce qui se déroule ; aux actes posés par l'enfant.

Il n'intervient pas nécessairement mais laisse du vide, du manque pour voir comment le parent et l'enfant s'en débrouillent.

<sup>16</sup> De plus en plus de lieux d'accueil, de moins en moins de psychanalyse ? -sous la direction de Daniel Oliver



#### 4. Accueillante : une posture, des missions

##### En faveur du lieu

- Donner une identité à ce lieu : un lieu joyeux et sérieux
- Porter un cadre bienveillant et sécurisant en étant garant du bon fonctionnement du lieu, des règles et du respect du cadre
- Proposer un lieu sécurisant où la parole circule, sans jugement, dans le respect des différences (culturelles, sociales...)
- Veiller à laisser advenir la parole parentale, ne pas la devancer, ne pas donner son avis
- Écouter ce qui se dit et ne se dit pas

##### En faveur des familles

- Accueillir et soutenir les familles dans les premiers temps de leur parentalité
- Permettre à tous, quelques soient leurs codes, croyances et convictions éducatives, de trouver leur place à Ricochet

##### En faveur du parent

- Soutenir le parent dans la recherche de ses propres solutions, loin des multiples approches éducatives, recettes.... Un LAEP n'a pas de visée éducative mais des effets éducatifs, parce que dans ce lieu on apprend de soi et sur soi, de l'autre et sur l'autre
- Permettre que la contrainte des idéaux s'assouplisse. Lever les contraintes des modèles qui culpabilisent. De l'allègement de la culpabilité parentale vient l'apaisement de l'enfant.
- Reconnaître le parent comme le premier éducateur de l'enfant, celui qui le connaît le mieux. L'accueillant est celui qui accorde au parent le droit d'être celui qu'il est en train de devenir.

##### En faveur de l'enfant

- Soutenir la libre exploration de l'enfant : pour le bébé par l'exploration buccale, pour l'enfant plus grand, l'expérience d'une motricité libre, dès toutes ses émotions, dès ses premières interactions avec ses pairs. La voix portée par les accueillantes est la voix de la liberté accordée à celui qui se construit par l'expérimentation et la découverte. **« En participant ainsi à la promotion de l'autonomie psychique d'un enfant, nous valorisons ses compétences à la distanciation d'avec ses parents, et de surcroît, nous favorisons sa rencontre avec le collectif »**<sup>17</sup>
- Accorder une place à chacun, reconnaître l'enfant dans son évolution et développement : un enfant n'est pas déviant parce qu'il est violent, ne parle pas, ne marche pas, mord ou est indissociable de sa mère. Réguler, parfois médiatiser, souvent soutenir la relation parent-enfant
- Assurer des missions de prévention précoce et d'orientation si nécessaire

##### En faveur des interrelations

- Favoriser les interrelations entre enfants et entre parents. L'accueillant favorise la libre circulation entre parents pour que des questionnements se rencontrent dans le respect de tous. Attentif à relativiser les comparaisons faites par les parents au sujet des enfants, il cherche plutôt à induire un autre regard valorisant l'identité de chacun. Pour que cette parole puisse naître, l'accueil se veut chaleureux, humain, convivial afin que dans ce lieu pas tout à fait comme les autres, la parole prenne une tout autre place.

<sup>17</sup> De la Maison verte aux lieux d'accueil enfants-parents, la transmission psychanalytique – Daniel Olivier

## b. L'équipe

### 1. La responsable

Sandrine Nabères, Psychologue, – 0,16 ETP – psychologue service petite enfance CCHB – Responsable depuis 2015.

Elle assure la coordination et la gestion du service

Elle participe aux réunions du service petite enfance de la CCHB et plus largement aux réunions de responsables de la Communauté de Communes.

Elle participe également aux réunions en lien avec le soutien à la parentalité à l'échelle du territoire.

Elle est partie prenante dans l'élaboration de manifestations en faveur du soutien à la parentalité (Journée des familles).

Elle veille à porter les valeurs et les postures professionnelles du lieu.

### 2. Les accueillantes

Nom	Formation initiale	Fonction	Accueillant depuis	ETP	Formation LAEP
<b>Nathalie PISTRE</b>	Éducatrice de jeunes enfants	Éducatrice de jeunes enfants CCHB Accueillante	2021	0,10 %	Posture d'accueil et d'écoute des accueillants en lieu d'accueil enfants parents
<b>Elisabeth PRADERE</b>	Psychomotricienne	CAMSP PMI Accueillante Lembeye/ Billère	2010	*	Écoute et relation d'aide Posture d'accueil et d'écoute des accueillants en lieu d'accueil enfants parents
<b>Mathilde HUMBERT</b>	Conseillère en Économie sociale familiale	Animatrice relais petite enfance CCHB Accueillante	Septembre 2023	0,15 %	Posture d'accueil et d'écoute des accueillants en lieu d'accueil enfants parents
<b>Gaëlle FONS</b>	Monitrice éducatrice	Animatrice Relais petite enfance CCHB Accueillante	Avril 2024	0,15 %	Posture d'accueil et d'écoute des accueillants en lieu d'accueil enfants parents– en attente
<b>Sandrine NABERES</b>	Psychologue clinicienne	Psychologue service petite enfance	2008	0,16%	Cycle annuel de formation en thérapie familiale systémique Posture d'accueil et d'écoute des accueillants en lieu d'accueil enfants parents
<b>Sarah BORDENAVE</b>	Psychomotricienne	E.P.H.A.D. Libéral	2019	**	Posture d'accueil et d'écoute des accueillants en lieu d'accueil enfants parents

\* Depuis le démarrage du LAEP Ricochet, le Département avait mis à disposition, à titre gratuit, deux accueillantes sur le lieu afin de permettre la complémentarité des profils. A compter du 1er septembre 2022, le Département a souhaité mettre fin à cette contribution.

Néanmoins, Madame Elisabeth PRADERE continue d'être mise à disposition par le Conseil Départemental sans que cette mise à disposition ne fasse l'objet d'une convention.

Elle assure 11 accueils par an.

\*\* Madame Sarah BORDENAVE assurant, actuellement, les remplacements lors d'absences prolongées ou encore lors de formations des accueillantes.

### 3. Supervision

**Nicole ROUSSEAU-LARRALDE** – Psychologue - Psychanalyste – 6 séances de 2 heures par an.

### 4. Autre personnel

**Isabelle PORTANGUEN** - Agent d'entretien

## c. Le nombre d'accueillantes par séance

Deux accueillantes sont présentes lors de chaque accueil. Notre volonté est de permettre à chaque accueillante de faire des accueils avec toutes ses collègues afin de créer une dynamique d'échanges et de réflexions plus riche. Néanmoins, les variations de binômes sont difficiles à mettre en œuvre en fonction des plannings et autres contraintes professionnelles de chacun notamment en raison d'une mutualisation de personnel entre différents équipements petite enfance).

## d. Instance de concertation, coordination et régulation

### 1. Le comité de suivi

Il réunit, une fois par an, élus, techniciens CAF, chef de pôle développement social de la CCHB., coordinatrice petite enfance et accueillantes. Sont également invités à partager ce moment, le médecin et puéricultrices de la PMI, responsable de la MSA, AID, Centre social La Haüt, Centre de périnatalité, CMPEA...

C'est un temps de rencontre et d'échanges autour de l'année écoulée. Bilan, constat et intérêts majeurs y sont présentés. Cette rencontre est une instance de réflexion collective qui permet d'interroger le fonctionnement, les pratiques et de réfléchir à de nouvelles pistes de travail et orientations.

### 2. Les réunions d'équipe

L'équipe d'accueillantes se réunit 5 fois dans l'année en alternance avec les réunions d'analyse de pratique. Durant deux heures, nous menons une réflexion sur le fonctionnement du lieu, sur nos projets et projections. C'est également une instance où le désaccord s'exprime et sert au travail de

réflexion collective. Bilan et analyse de l'année y sont travaillés et exposés. Ce travail permet de définir de nouveaux axes de travail.

L'équipe de Ricochet étant depuis quelques années en perpétuel changement, ce temps est également précieux pour travailler sur la posture d'accueillante.

Un travail de lecture de textes concernant les lieux d'accueil est enclenché afin de travailler sur une cohérence d'accueil et de posture.

### **3. L'analyse de pratique et/ou supervision**

Six séances de deux heures ont lieu durant l'année. Durant chaque séance, l'équipe s'appuie sur des situations rencontrées pour travailler sa posture.

Elle permet une réflexion collective, soutenue par un professionnel extérieur.

Elle favorise une réflexion individuelle et collective sur la posture accueillante, sur la part de chacun qui s'invite dans la relation avec la famille. Les résonances, émotions émergent lors de ces temps de travail afin de cheminer et évoluer dans la relation d'aide à l'enfant et à l'adulte référent. Comme le dit Daniel Coum, les accueillants peuvent avoir tendance à vouloir que les parents soient plus compétents qu'ils ne le sont alors que parfois ils ne peuvent pas.

Cette réflexion est nécessaire pour ne pas nuire, ne pas être trop pris dans ce que nous pensons que devrait être un parent : vouloir trop aider peut desservir l'autre, en l'occurrence la famille que nous accueillons. Nous devons tous revenir sur cette question si fondamentale « **Que voulons-nous aux parents ?** ».

L'analyse de pratique permet également, en complément des réunions d'équipe, de réguler et harmoniser les pratiques des accueillants.

Le temps de supervision est un outil précieux dans le décryptage de la parole de l'autre mais aussi dans la compréhension des paroles et des actes que les accueillants mobilisent dans ces moments-là.

### **4. Les réunions de réseau avec d'autres LAEP**

Seule la responsable du LAEP y participe pour des raisons évidentes de disponibilité, temps de travail et éloignement géographique.

Les réunions réseau permettent de partager des pratiques, des expériences avec d'autres professionnels exerçant dans d'autres territoires, de mener une réflexion de fond sur le travail engagé.

Elles permettent également de sortir d'un entre-soi, de se nourrir d'autres expériences, d'autres histoires.

### **5. Les réunions avec les services d'accueil de jeunes enfants**

La responsable du LAEP participe aux réunions de service petite enfance de la CCHB (1 réunion par mois), aux réunions encadrement (1 par trimestre), aux réunions Réseaux Petite enfance du territoire, aux temps de travail dans le cadre du Réseau Local Parentalité du Haut-Béarn.

## 7. Éléments financiers

### BUDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT ANNÉE 2025

		Budget prévisionnel 2024	Budget prévisionnel 2025
<b>CHARGES</b>	<b>60 ACHATS</b>	<b>4 250</b>	<b>4 500</b>
	Eau	250	300
	Energie	2 000	2 200
	Alimentation	100	100
	Fourniture d'entretien	500	500
	Petit équipement	400	400
	Fournitures administratives	100	100
	Vêtements de travail	100	100
	Autres matières et fournitures	800	800
	<b>61 SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>5 416,89</b>	<b>3 860</b>
	Prestations	4 740	2 960
	Entretien Bâtiment	200	400
	Maintenances	476,89	500
	Documentation	-	-
	<b>62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>3 350</b>	<b>3 400</b>
	Intervenants animation	-	-
	Missions et fêtes - déplacements	100	100
	Frais nettoyage des locaux	3 250	3 300
	<b>S/T CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>13 016,89</b>	<b>11 760</b>
	<b>64 CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>29 998,96</b>	<b>28 500</b>
<b>68 CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
<b>86 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (MAD CD64)</b>	<b>2 000</b>	<b>2 100</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>45 015,85</b>	<b>42 360</b>	
<b>PRODUITS</b>	<b>70623 Prestation de service CAF</b>	<b>13 500</b>	<b>13 000</b>
	<b>70624 Fonds d'accompagnement reçus de la Caf</b>	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>
	<b>70626 Montant Bonus Territoire Convention Territoriale Globale</b>	<b>10 750</b>	<b>11 500</b>
	<b>7451 Subventions d'exploitation par des organismes nationaux (MSA)</b>	<b>400</b>	<b>500</b>
	<b>746 Subventions et prestations de services des EPCI</b>	<b>14 365,85</b>	<b>11 260</b>
	<b>87 Contrepartie des contributions volontaires</b>	<b>2 000</b>	<b>2 100</b>
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>45 015,85</b>	<b>42 360</b>

## 8. Partenariat

Le travail de partenariat et/ou de réseau a pour objectif de :

- partager un diagnostic, de suivre et faire connaître l'activité du LAEP et d'en dresser un bilan
- organiser l'échange sur les pratiques et outils professionnels pour éviter l'isolement des accueillants.

Comme indiqué précédemment, le LAEP organise chaque année un comité de suivi permettant de rassembler les partenaires.

L'action du LAEP est également inscrite dans les pistes de travail identifiées dans le cadre de la Convention Territoriale Globale 2022-2026 (Réseau Local Parentalité, Observatoire Petite Enfance-Enfance, Communication sur les services Petite Enfance, Travail en réseau à l'échelle des structures du Haut-Béarn...).

# CONCLUSION

Nous concluons ce projet en nous appuyant sur les propos de Sylviane Giampino qui reconnaît ces dispositifs de soutien à la parentalité comme des espaces précieux et indispensables : «... **Les lieux d'accueil enfants-parents et les Maisons vertes** pourraient répondre à ce besoin de réassurance et de lien sans contrôle ni jugement, de lutte contre les dépressions maternelles, les conflits conjugaux... Ces outils d'accueil, de socialisation, de prévention ont fait la preuve de leur efficacité et représentent un investissement social en faveur de l'égalité des chances qui mérite bien son nom. Toutefois, ce sont aussi des structures généralement associatives, et donc économiquement dépendantes des volontés et finances, notamment locales. Elles ouvrent et se ferment, modifient leurs horaires d'ouverture, changent d'accueillants, avant que les nouveaux parents n'aient pu prendre leurs marques. En 2012, la Conférence nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale a rappelé que « c'est dès la petite enfance qu'il faut investir pour mettre tous les enfants en situation de grandir et s'épanouir au sein de leur famille et d'accéder à une **pleine réussite éducative** »<sup>18</sup> En 2024, c'est dans cette même lignée que le LAEP Ricochet souhaite inscrire son action en faveur des familles du territoire.

---

<sup>18</sup> Rapport Giampino – Sylviane Giampino



**HAUTBÉARN** ✱  
communauté de communes

***Pôle développement social***  
***Service Petite Enfance***

**Lieu d'Accueil Enfants Parents Ricochet**

26 Rue Jean Moulin  
64400 Oloron Sainte-Marie  
Tél. 05 59 39 38 39  
Courriel : ricochet@hautbearn.fr